

Permanence d'information juridique et d'aide aux victimes

Le 07 février de 14h00 à 17h00

Le CIDFF de l'Ardèche assure une permanence d'information juridique (Point justice) et d'aide aux victimes tous les 1ers mercredis du mois, de 14h à 17h à Vallon Pont d'Arc dans les locaux de la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche.

La permanence est dispensée par un juriste et recouvre différents domaines :

- Droit des personnes et de la famille (divorce, séparation, filiation, mariage, union libre...)
- Droit du travail (contrat de travail, licenciement, rupture conventionnelle...)
- Droit pénal
- Droit des étrangers
- Droit de la consommation
- Droit du logement
- Législation sociale (droits sociaux) ...

Sur rendez-vous - Contactez le **04 75 93 31 70**.

Commune(s)
Vallon-Pont-d'Arc

[Afficher la carte](#)

44.4062015, 4.3978034